

# AFDD

ASSOCIATION FRANCAISE DES DOCTEURS EN DROIT  
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE DECRET DU 28 FEVRIER 1966  
Siège : 11, place Dauphine – 75001 Paris

Courriel de l'association : [contact@afdd.fr](mailto:contact@afdd.fr)  
Site internet : [www.afdd.fr](http://www.afdd.fr)

## Prix de thèse des entreprises AFDD – France-Amériques 2015

### REGLEMENT DU CONCOURS

- Le concours du prix de thèse des Entreprises AFDD – France-Amériques 2015 est ouvert entre toutes les thèses en droit privé, droit public, histoire du droit, sciences économiques ou de gestion soutenues en France ou dans un pays francophone **au cours de l'année 2014**
- Le concours a pour objet d'attribuer les distinctions suivantes :
  - Le Prix de thèse des entreprises AFDD – F-A 2015 d'un montant de 2 000 €
  - La mention spéciale du jury d'un montant de 1 000 €En outre le jury pourra distinguer des thèses en leur attribuant une mention
- Le dossier de candidature doit comporter :
  - Un curriculum vitae de l'auteur avec ses adresses postale et électronique
  - Une copie de la pièce d'identité de l'auteur (carte nationale d'identité ou passeport)
  - Un exemplaire « papier » de la thèse
  - Un exemplaire numérique de la thèse (sur CD ou clef USB)
  - Une copie du rapport de soutenance de la thèse
- Le dossier complet de candidature doit être envoyé ou remis **au plus tard le 26 juin 2015** à l'adresse suivante :

**Concours de thèses des entreprises AFDD - F-A**  
**UIMM**  
**(A l'attention de Monsieur Jean-François MALIGNON)**  
**56, avenue de Wagram**  
**75854 PARIS cedex 17**
- Tout dossier incomplet sera déclaré irrecevable
- Le jury du concours est composé des membres de la Commission Entreprises de l'AFDD et d'un représentant de l'association France-Amériques désigné par son président. Un rapport sera établi pour chaque thèse retenue en vue du concours et les décisions du jury seront prises à l'issue d'un vote des membres de la Commission Entreprises et du représentant de F-A
- A l'issue des délibérations du jury, le Secrétaire Général de l'AFDD informera les bénéficiaires des prix et mentions qui seront attribués
- Les exemplaires « papier » des thèses pourront être retirés au siège de l'UIMM, 56 avenue de Wagram 75017 PARIS à l'issue du concours
- La cérémonie de remise des prix et mentions se déroulera dans les locaux de France-Amériques, 9 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 avant la fin de l'année 2015.